

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue trimestrielle pour les Ligeurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 20.00

Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :

DROITHOM-PARIS

Cheques postaux :

c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

I

### RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CENTRAL

NOTICES STATUTAIRES

II

### TROIS APPELS DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

Problèmes  
et Documents



SALVADOR DE MADARIAGA

## ANARCHIE OU HIÉRARCHIE

PIERRE DUROC

GEORGES FRIEDMANN

FACE AU  
CAPITALISME

LA CRISE  
DU PROGRÈS

*C'est après les élections qu'il fallait publier  
C'est après les élections qu'il faut lire*

*ces trois livres*

Rappel:

ELOI BONAYGUE  
et CHARLES REBER  
Vienne, Porte de la Guerre.  
ALFRED APFEL  
Les Dessous  
de la Justice Allemande.  
GEORGES BORIS  
La Révolution Roosevelt.  
CALVIN B. HOOVER  
Allemagne III<sup>e</sup> Empire.

MAURICE LACHIN  
Japon 1934. La IV<sup>e</sup> Italie.  
EMILIO LUSSU  
La Marche sur Rome...  
et autres lieux.  
BLANDINE OLLIVIER  
Jeunesse fasciste.  
M. LACHIN  
et D. WELIACHEW  
L'Éthiopie et son Destin.

LELAND STOWE  
Hitler est-ce la guerre ?  
ANDRÉE VIOLLIS  
Indochine S. O. S.  
HENRY ANDRAUD  
Quand on fusillait les Innocents.  
PIERRE FRÉDÉRIX  
État des Forces en France.  
PAUL CHOPINE  
Six ans chez les Croix de Feu.

VIENT DE PARAÎTRE

AUGUSTIN HAMON

# LES MAÎTRES DE LA FRANCE

LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE DANS LES BANQUES

En assurant le succès du Front populaire, le peuple de France s'est prononcé contre les privilèges des 200 familles.

La passionnante et monumentale étude d'Augustin Hamon dévoile pour la première fois et de façon complète le rôle joué par l'oligarchie financière dans l'ensemble du système bancaire français : établissements de crédit, banques d'affaires, banques privées et Banque de France.

Un volume de 320 pages . . . . . 12 fr.

RAPPEL

LE PEUPLE AU POUVOIR par André Ribard, . . . . . 12 fr.  
FASCISME ET RÉVOLUTION par R. Palme Dutt.. . . . 15 fr.

ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES, 24, RUE RACINE, PARIS

Chèque postal 974-41

# CONGRÈS NATIONAL DE 1936

## Renouvellement du Comité Central

Conformément aux prescriptions de l'article 6 des statuts, un numéro spécial des *Cahiers* doit être consacré aux déclarations de candidature, une colonne étant réservée à chaque candidat, à l'exclusion de toute polémique.

C'est ce *Cahier* que nous publions aujourd'hui. Le bureau de chaque Section est prié d'en donner connaissance à la Section avant le vote.

Les Sections y trouveront les notices qui nous ont été remises, soit par les candidats eux-mêmes, soit par ceux des ligueurs qui ont posé leur candidature. L'en-tête de chaque colonne donne le nom du candidat, et ses titres, avec l'indication « membre sortant » s'il appartient au tiers renouvelable du Comité Central.

\*\*\*

*Ces notices sont précédées d'une liste générale des candidatures qui reproduit la liste envoyée par circulaire à toutes les Sections. Cette liste a été dressée en conformité des prescriptions statutaires. Elle indique, pour chaque candidat : 1° son nom ; 2° sa fonction ; 3° s'il est membre sortant ; 4° entre parenthèses et en majuscules, l'organisme qui a posé sa candidature (COMITÉ CENTRAL OU FÉDÉRATION DE... OU SECTION DE...).*

Cette liste et les notices doivent, aux termes des statuts, constituer la seule mention qui puisse être faite des candidatures auprès des Sections.

*En conséquence, toute autre recommandation publique d'un candidat, sous quelque forme que ce soit (circulaire proprement dite, journal, bulletin de Section ou de Fédération, etc.), est formellement interdite, sous peine d'annulation.*

Nous demandons aux Sections, **DANS L'INTERET COMMUN DE TOUS LES CANDIDATS ET DE CHACUN**, et pour l'application loyale des dispositions statutaires, **DE NOUS SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT ENVOI DE BULLETINS, CIRCULAIRES, JOURNAUX, RECOMMANDATIONS, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, QUI PARVIENDRAIT A LEUR CONNAISSANCE.**

\*\*\*

Il est rappelé que les Sections ont à élire — sur les bulletins qu'elles ont reçus à cet effet — **DIX-HUIT MEMBRES RESIDANTS et SIX MEMBRES NON RESIDANTS.**

# LISTE DES CANDIDATS

## I. MEMBRES RÉSIDANTS

### MM.

- Victor BASCH**, professeur honoraire à la Sorbonne, président de la Ligue, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Edmond BESNARD**, secrétaire général de la Mission laïque, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- CAREME**, instituteur honoraire, président de la Section de Juvisy (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTIONS DE EAUBONNE-ERMONT, JUVISY, SANNOIS, VIROFLAY).
- Marc CASATI**, professeur agrégé de l'Université, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Félicien CHALLAYE**, professeur agrégé de l'Université, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Armand CHARPENTIER**, homme de lettres, (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTION DE SAINT-ETIENNE).
- Albert CHENEVIER**, secrétaire général de l'Assistance publique, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Mlle Suzanne COLLETTE**, professeur agrégée de l'Université, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Francis DELAISI**, économiste, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Charles DESEVRE**, président de la Section de Maisons-Alfort (SECTION DE MAISONS-ALFORT).
- Roger DOINEAU**, assureur-conseil, président de la Section de Meudon (SECTION DE MEUDON).
- René GERIN**, journaliste (FÉDÉRATIONS DU RHONE ET DE LA SEINE, SECTIONS DE BARCELONNETTE, LYON, SÈVRES, VIROFLAY).
- Georges GOMBAULT**, journaliste, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Léon JOUHAUX**, secrétaire général de la C. G. T. (COMITÉ CENTRAL).
- Jacques KAYSER**, avocat à la Cour d'appel de Paris, professeur à l'école des Hautes Etudes Internationales, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Paul LANGEVIN**, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, vice-président de la Ligue, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Georges LE ROY**, représentant, vice-président de la Section de Meudon (SECTION DE MEUDON).
- LETRANGE**, président de la Section de Paris-XV<sup>e</sup> (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTIONS DE PARIS-X<sup>e</sup>, PARIS-XV<sup>e</sup>).

### MM.

- Robert MOREL**, membre du bureau fédéral de Seine-et-Oise (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTION D'EAUBONNE-ERMONT).
- Marius MOUTET**, avocat à la Cour d'appel de Paris, député de la Drôme, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Mme Magdeleine PAZ**, écrivain (FÉDÉRATIONS DE L'AVEYRON ET DE LA SEINE, SECTIONS DE BEAUNE, CAPBRETON-SOORTS-HOSSEGOR, CAPDENAC, DECAZEVILLE, DIJON, LAVAUR, MALAIN, MILLAU, PARIS-VII<sup>e</sup>, PARIS-X<sup>e</sup>, PARIS-XV<sup>e</sup>, PUTEAUX, RODEZ, VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, VINCENNES, VIROFLAY).
- Robert PERDON**, président de la Fédération mutualiste du Travail, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Maurice PICARD**, professeur à l'École d'apprentissage du Ministère de l'Air, délégué fédéral de la Section de Meudon (SECTION DE MEUDON).
- PRUDHOMMEAUX**, secrétaire général de la Fédération des Associations françaises pour la Société des Nations, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Julien RACAMOND**, secrétaire général adjoint de la C. G. T. (COMITÉ CENTRAL).
- Paul RAMADIER**, avocat à la Cour d'appel de Paris, député de l'Aveyron, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Marc RUCART**, député des Vosges, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Jean SALTRON**, contrôleur principal de l'Enregistrement à Paris (SECTIONS DE BARCELONNETTE, GRÈBOUX-LES-BAINS).
- Docteur SICARD de PLAUZOLE**, professeur au Collège libre des Sciences sociales, vice-président de la Ligue, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).
- Maurice THIOLAS**, avocat, député, président de la Fédération de la Haute-Loire (FÉDÉRATION DE LA HAUTE-LOIRE, SECTION DE LANGEAC).
- TOZZA**, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de la Section de Paris-VII<sup>e</sup> (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTION DE PARIS-VII<sup>e</sup>).
- Maurice WEBER**, professeur agrégé de l'Université, président de la Section de Viroflay (FÉDÉRATION DE LA SEINE, SECTIONS DE PARIS-X<sup>e</sup>, SÈVRES, VERSAILLES, VIROFLAY).

SOIT 32 CANDIDATS POUR 18 SIÈGES A POURVOIR.

## II. MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM.

**René CHATEAU**, professeur au lycée de La Rochelle, député de la Charente-Inférieure, **membre sortant**.

**COURTOIS**, instituteur, président de la Fédération d'Eure-et-Loir, président de la Section de Dreux (SECTION DE NOGENT-LE-ROUEN).

**DAMALIX**, instituteur honoraire, président de la Fédération du Finistère, président de la Section de Quimper (FÉDÉRATION DU FINISTÈRE, SECTIONS DE QUIMPER ET DE VANNES).

**DARMENDRAIL**, avocat à la Cour d'appel de Pau, secrétaire de la Fédération des Basses-Pyrénées, président de la Section de Pau (SECTION DE BIARRITZ).

**DEMONS**, inspecteur de l'Enseignement primaire à Carcassonne, **membre sortant**.

**Pierre GUEYAL**, professeur à l'École primaire supérieure d'Orléans, **membre sortant**.

MM.

**Th. JOINT**, professeur au lycée de la Roche-sur-Yon, **membre sortant**.

**LAHARGUE**, inspecteur de l'Enseignement primaire, vice-président de la Section de Tarbes (SECTIONS DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE, LOURDES).

**Henri NONY**, professeur, président de la Fédération du Puy-de-Dôme (SECTION DE HERMENT).

**Elle REYNIER**, professeur d'École normale en retraite, président de la Fédération de l'Ar-dèche (SECTIONS DU CHEYLARD, SAINT-JEAN-EN-ROYANS).

**RIBRAC**, secrétaire de la Section de Nantes (FÉDÉRATION DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, SECTION DE NANTES).

**Maurice ROBERT**, député de l'Aube (SECTION DE BAR-SUR-SEINE).

**Paul RONIN**, journaliste, président de la Section de Saint-Etienne (SECTIONS DE ROANNE ET SAINT-ETIENNE).

SOIT 13 CANDIDATS POUR 6 SIEGES A POURVOIR.

LISEZ ET FAITES LIRE :

**Victor BASCH**

*Professeur honoraire à la Sorbonne - Président de la Ligue des Droits de l'Homme*

# POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

PRIX : 0.75

EN VENTE DANS TOUTES LES SECTIONS LOCALES ET AU SIÈGE CENTRAL DE LA LIGUE  
27, rue Jean-Dolent, PARIS-14<sup>e</sup> (Réductions aux Sections) C/Chèque Postal 218-25 Paris

# NOTICES

## I. — CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES RÉSIDANTS

### VICTOR BASCH

*Professeur honoraire à la Sorbonne*

*Président de la Ligue*

**Membre sortant**

Ligueur, rien que ligueur, depuis toujours et pour toujours.

### EDMOND BESNARD

*Secrétaire général de la Mission laïque*

**Membre sortant**

Ligueur depuis l'origine.

Ancien instituteur de la Manche.

Ancien élève de l'École normale primaire supérieure de Saint-Cloud.

Maître interne à l'École normale d'Auteuil de 1893 à 1899.

Professeur au Collège Chaptal de 1899 à 1925.

Secrétaire général de la Mission laïque française depuis 1906.

Par toute son activité au service de l'enseignement laïque, par la collaboration cordiale qu'il a réussi à nouer entre la Mission laïque et les populations instruites par elle, Edmond Besnard est l'un des plus utiles artisans de l'expansion de la culture française et démocratique dans le monde.

En relations permanentes et directes avec l'Orient méditerranéen, il est aujourd'hui le Français le mieux informé des problèmes syriens et le plus estimé des Syriens eux-mêmes qui ont mis en lui leur confiance, l'ayant toujours connu juste, généreux et humain. Il est ainsi devenu le conseiller de la Ligue pour les affaires orientales (voir ses rapports au Comité Central et ses articles dans les *Cahiers*).

**GASTON CAREME**

*Président de la Section de Juvisy-sur-Orge  
(Seine-et-Oise)*

Instituteur honoraire, a parcouru tous les échelons : de la direction d'école mixte à celle de cours complémentaires.

Vice-président de la Fédération des Oeuvres laïques de Seine-et-Oise (Ligue de l'Enseignement), au cours de ces trente-six années d'exercice créée ou anime toutes les œuvres qui gravitent autour de l'école.

Président du Comité départemental d'action et de défense laïque, trésorier du Comité national (président Paul Langevin), est à l'avant-garde de la lutte contre le péril clérical.

Ancien président de l'Association des secrétaires de mairie instituteurs de Seine-et-Oise, ancien délégué permanent de la Fédération nationale des secrétaires de mairie instituteurs, fut, à ce titre, le rapporteur de toutes les questions traitées à la première Commission interministérielle instituée au Ministère de l'Intérieur de 1919 à 1921, chargée des simplifications administratives en matière de mairie.

Ancien vice-président de l'Amicale des institutrices et instituteurs de Seine-et-Oise, est le secrétaire général fondateur :

1° de la section départementale du Syndicat national des institutrices et instituteurs ;

2° de la Fédération départementale des fonctionnaires et pendant quatre années est le délégué à la propagande dans la région parisienne.

Ligueur depuis 1927, président de la Section de Juvisy depuis 1934, membre du Conseil fédéral de Seine-et-Oise, a mené (conférences, tracts, articles de presse) une lutte active contre le cléricalisme et son allié naturel : le fascisme, qu'il considère comme les ennemis irréductibles de l'école laïque et du régime démocratique.

Dans cette période de pré-fascisme, il croit indispensable :

1° de mener une action des plus énergiques près des pouvoirs publics et des parlementaires ;

2° de rejeter du sein de la Ligue tous ceux qui dans leur vie de citoyens, accomplissent des actes ne répondant pas aux promesses faites ;

3° tout en conservant l'esprit même des principes de la grande Révolution, de rajeunir la Déclaration des Droits de l'Homme pour la mettre en harmonie avec la vie économique et sociale.

**MARC CASATI**

*Professeur au Lycée Janson de Sailly*

**Membre sortant**

Marc Casati, né à Lyon en 1900. Etudes à Lyon. Licence, diplôme et agrégation d'histoire et géographie. Professeur aux lycées de Constantine (1924-25), de Guéret (1925), de Tournon (1927-28), de Grenoble (1928-1929), de Saïgon (1929-1933), de Beauvais (1934-1935), de Janson de Sailly (octobre 1935).

Activité politique et syndicale en France et en Indochine. Articles dans différents journaux et revues.

Président de l'Union des fonctionnaires de Cochinchine. Collaborateur à la revue *Indochine*.

Action en faveur de la liberté d'opinion et d'association pour les fonctionnaires coloniaux. Action en faveur de la réorganisation de notre système colonial, et de l'octroi des réformes nécessaires promises depuis longtemps aux indigènes.

Remis à la disposition de la Métropole, pour son action syndicale, politique et journalistique en Indochine.

Elu en tête d'une liste de protestation aux élections municipales de 1933 à Saïgon. Elu maire de Saïgon pour apporter en France la protestation de la majorité de la population française et indigène contre les méthodes du gouvernement général.

Action en France en ce sens en 1933-1934-1935.

Maintenu en France, malgré l'action des organisations coloniales et françaises.

Syndicaliste, n'appartient à aucun parti politique.

Elu membre non résidant du Comité Central en 1935.

## FELICIEN CHALLAYE

Professeur agrégé de l'Université

## Membre sortant

Ancien élève de l'École normale supérieure : agrégé de philosophie. Actuellement professeur de philosophie au Lycée Condorcet.

Auteur de nombreux ouvrages sur diverses questions philosophiques, sur l'Extrême-Orient, sur la colonisation.

Membre depuis trente ans du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme.

Titulaire d'une bourse de voyage autour du monde de l'Université de Paris, en 1899-1901, a commencé alors à s'intéresser aux problèmes internationaux et coloniaux.

En 1905, accompagnant Savorgnan de Brazza au Congo français, a découvert la misère des noirs. A fondé, à son retour, et présidé jusqu'à la guerre une Ligue pour la défense des indigènes du Congo, devenue Ligue pour la défense des indigènes en général. Préside actuellement le Comité d'amnistie et de défense des Indochinois et peuples colonisés.

En 1914, acceptant l'idée — qu'il a, depuis, abandonnée — de la légitimité de cette guerre jugée par lui défensive, y a participé comme sergent d'infanterie territoriale. Deux ans sur le front ; une blessure ; croix de guerre (citation à l'ordre du corps d'armée). Ses réflexions sur l'expérience vécue alors l'ont peu à peu amené à la conviction que toute guerre est crime et folie. Préside actuellement la Ligue internationale des Combattants de la Paix, qui se propose de lutter contre toutes les guerres par tous les moyens.

Estime que notre Ligue doit désormais :

1° Accentuer son indépendance à l'égard de tous les gouvernements (tout membre du Comité Central devrait se faire un devoir de refuser toute décoration, toute mission politique) ;

2° Lutter, avant tout, contre le fascisme intérieur et contre le fascisme colonial, qui impose aux indigènes des pays soumis ou soi-disant protégés par nous un régime d'oppression politique et d'exploitation économique ;

3° Condamner toute guerre entre peuples, quel que soit son prétexte ; tout recours aux armes, toute alliance militaire, même décorée du nom de pacte, toute union sacrée ; réclamer le désarmement total de tous les peuples, et notamment du nôtre ; mettre la paix au-dessus de tout.

## ARMAND CHARPENTIER

## Homme de lettres

Armand Charpentier a débuté dans les Lettres, tout jeune, avec un roman : « Le Bonheur à trois », en 1888. A ce livre, succéda une série de romans dont les plus connus sont : « L'Enfance d'un Homme », « Le Roman d'un singe », « L'Initiateur », « La Petite Bohême », « La Beauté du Devoir », etc... et le dernier : « Les Métamorphoses de l'Amour » qui a été publié par l'éditeur Fasquelle en 1930.

A côté de ces œuvres d'imagination, Armand Charpentier a écrit des livres de sociologie tels : « L'Évangile du Bonheur », « La Guerre et la Patrie », etc...

Lorsque l'Affaire Dreyfus éclata, en novembre 1897, Armand Charpentier se rangea, dès les premiers jours, aux côtés de Zola et des partisans de la révision qui n'étaient alors qu'une petite phalange. Au cours de la grande bataille qui divisa la France à cette époque, il fut parmi les plus ardents défenseurs de la Justice. En 1933, à 35 ans de distance, il publiait un « Historique de l'Affaire Dreyfus », qui est une œuvre claire et documentée écrite avec une réelle objectivité. Il va faire paraître dans quelques mois un nouvel ouvrage sur les côtés demeurés obscurs de ce drame : ses origines, suicide d'Henry, etc.

Ayant pris goût aux polémiques et aux batailles politiques, Armand Charpentier adhéra au Parti radical en 1901, puis au Parti socialiste en 1917. Membre de la Ligue des Droits de l'Homme, il a assisté à divers Congrès et s'est fait entendre dans maints débats. Ancien Président de la Fédération de Seine-et-Oise, il appartient actuellement à la XVII<sup>e</sup> Section de Paris.

## ALBERT CHENEVIER

*Secrétaire général de l'Assistance publique*  
Membre sortant

A fondé avec Gallé, Keller, le Dr Bernheim, Grillon, la Section de Nancy en 1900.

Conseil juridique de la Ligue des Droits de l'Homme de 1906 à 1927.

Président de la Section de la Ligue des Droits de l'Homme du V<sup>e</sup> arrondissement de 1908 à 1913.

A spécialement étudié, au Comité Central, dans le Bulletin et dans les différents Congrès, les questions concernant la liberté individuelle, le statut des magistrats, la répression de la diffamation, les amnisties, la protection de l'enfance, l'hygiène sociale, l'assistance judiciaire.

Rapporteur, au nom du Comité Central, de la question de la réforme de l'assistance judiciaire et des frais de justice au Congrès de Rennes, en 1909 ; et de la question de l'Alsace-Lorraine au Congrès de Strasbourg, en 1920.

Membre du Comité Central depuis 1927, est resté, à titre amical, son conseiller juridique et technique.

## SUZANNE COLLETTE

*Agrégée de l'Université*  
*Professeur de Lycée à Paris*  
Membre sortant

Militante du syndicalisme universitaire, vice-présidente de la Société des agrégées. Membre de la Fédération générale de l'Enseignement (C.G.T.). Ancien membre du bureau de la Fédération internationale de l'Enseignement secondaire et du bureau du Syndicat national des professeurs de lycée.

Adhérente à la Ligue depuis 1920. Ancienne secrétaire adjointe de la Section de Reims et vice-présidente de la Fédération de la Marne. Elue au Comité Central en 1931. Déléguée de la Ligue au « Centre féminin d'initiative pour la défense de la Paix ».

\*\*\*

Dans son action à la Ligue (participation aux travaux du Comité Central, collaboration aux Cahiers, propagande au service des Sections et Fédérations), Mlle Suzanne Collette s'est particulièrement attachée :

— à la défense de l'enseignement laïque et des droits civiques des fonctionnaires ;

— à la lutte contre le fascisme, contre l'Internationale sanglante des armements ;

— à l'action en faveur du rapprochement franco-allemand (organisation de la première réception de pacifistes allemands dans les régions libérées en 1921), du désarmement progressif simultané et contrôlé, de l'organisation de la Paix dans et par la S.D.N.

\*\*\*

Si les Sections lui renouvellent son mandat, elle s'attachera particulièrement :

— à maintenir l'indépendance de la Ligue à l'égard des partis et des gouvernements, de façon à garder intacte l'autorité morale qui lui permet de coordonner les forces démocratiques et, le cas échéant, de leur servir d'arbitre comme elle le fait si utilement dans le Rassemblement populaire ;

— à écarter de la Ligue elle-même les rivalités de tendances ou de personnes : le service de l'idéal commun exigeant la collaboration confiante et fraternelle de tous les ligueurs ;

— à rendre toujours plus intense l'action de la Ligue en faveur de toutes les victimes de l'injustice : sans oublier les femmes françaises, privées de leurs droits civiques, souvent entravées dans l'exercice de leur droit au travail et que la Ligue, par une propagande incessante, doit toutes rallier à la cause de la démocratie, qui est la leur.

## FRANCIS DELAISI

*Economiste***Membre sortant**

Ancien élève de la Sorbonne (diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie), journaliste (membre du Conseil d'administration du Syndicat national pendant dix ans).

Economiste : nombreux voyages d'enquête de Chicago à Vilna, et d'Oxford à Belgrade.

Très activement mêlé à l'action pour la Fédération européenne aux côtés de Coudenhove-Kalergi, puis de M. Emile Borel, — très souvent rapporteur dans les Congrès de l'Union des Associations pour la S.D.N., a exposé les résultats de ses enquêtes et annoncé la crise économique dans *Les deux Europes* en 1929.

A dénoncé les activités du Comité des Forges et des marchands de canons : *L'affaire de l'Ouzenka* (1909), *La guerre qui vient* (1911), *Le patriotisme des plaques blindées* (1914). La Ligue des Droits de l'Homme a publié son étude plus récente sur les *Industries de guerre et Industries de paix* (1932).

N'a pas cessé de dénoncer (en les décrivant) les puissances d'argent : *La Démocratie et les Financiers* (1911), *Le Pétrole* (1920), *Les contradictions du Monde moderne* (1925), *La bataille de l'or* (1933).

Vient de faire paraître une nouvelle étude *La Banque de France aux mains des 200 familles*, éditée par le Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes.

A fait de nombreuses conférences dans les Sections de la Ligue, à Paris et en province.

J'estime que, dans la crise décisive qui va s'ouvrir, la Ligue peut et doit jouer un rôle de premier plan, si — se soustrayant jalousement aux influences divergentes des partis politiques — elle sert de trait d'union entre les forces ouvrières organisées dans la C.G.T. et les classes moyennes de plus en plus ruinées et mécontentes.

Voilà le rassemblement auquel, à mon avis, le nouveau Comité Central devra donner tous ses efforts. C'est dans ce sens précis que je comprendrai mon mandat, si les ligueurs veulent bien me le renouveler.

## CHARLES DESEVRE

*Président de la Section de Maisons-Alfort*

C'est avec une certaine émotion que j'ai accepté de poser ma candidature comme membre résident du Comité Central, car je suis encore bien jeune, 27 ans exactement, et n'ai certainement pas l'expérience nécessaire et suffisante pour tenir un rôle aussi grand que celui pour lequel j'ai été proposé.

J'essaierai par une combativité enthousiaste et un dévouement indéfectible de suppléer à ce manque d'expérience, si mes collègues veulent bien m'accorder leur confiance.

J'appartiens à la Ligue des Droits de l'Homme depuis la fin de 1930, date à laquelle j'étais accepté à la Section de Charenton-Saint-Maurice, qui me nomma par la suite, et successivement, trésorier et secrétaire. Depuis 1934, j'avais quelque peu négligé mes devoirs de ligueur, pris par d'autres organisations, mais en 1935, je me réveillais, en quelque sorte, et en octobre dernier, avec quelques autres collègues, nous créâmes une Section à Maisons-Alfort, Section que j'ai l'honneur de présider.

C'est dire qu'à l'âge de 22 ans j'étais déjà ligueur, et que c'est au sein de notre organisation que j'ai fait mes premiers pas de militant.

Que vous dire de plus, mes chers collègues ? Le moi est haïssable, dit-on ! Il me serait très pénible et très difficile de me présenter à vous autrement que je viens de le faire.

Je ne suis ni un démagogue, ni un illuminé. J'essaierai seulement d'étudier avec vous tous les divers problèmes qui nous préoccupent, d'apporter ma pierre à la construction de l'édifice que nous cherchons à élever, et de donner entière satisfaction, dans ma mesure, tant au point de vue dévouement que combativité, à tous ceux qui auront bien voulu m'honorer de leur confiance.

## ROGER DOINEAU

*Président de la Section de Meudon*

Adhérent de la Ligue en avril 1932, lors de la fondation de la Section de Meudon, ce jeune ligueur est aussitôt promu secrétaire à l'âge de 22 ans.

Il s'acquitte en toutes circonstances de sa mission délicate avec intelligence, scrupules et dévouement.

La mort de notre regretté Président fondateur le place, le 7 novembre 1935, à la tête des destinées de la Section. Là encore, sa jeune autorité, à laquelle s'ajoute une sagacité remarquable, en fait à juste titre l'un des espoirs de notre Ligue.

Sur le plan social, son action républicaine le désigne à la confiance de ses concitoyens ; les élections municipales de mai 1935 en font l'un des plus jeunes élus du Front populaire en lui confiant un mandat d'adjoint dans la municipalité.

Déjà proposé en 1935 au Comité Central, c'est avec plus de force encore que la Section de Meudon propose à nouveau cette candidature.

En l'envoyant siéger au Comité Central, les ligueurs marqueront l'intérêt qu'ils portent aux jeunes.

Lorsqu'épuisés par les combats, les vieux lutteurs tomberont frappés par le destin, il sera alors nécessaire que des bras robustes se dressent pour porter bien haut le flambeau de la démocratie ; ce que d'autres n'auront pu faire, contraints de partir en laissant l'œuvre inachevée, c'est aux jeunes qu'il appartiendra de la poursuivre et de la réaliser. C'est dans cet esprit qu'il faut forger dès maintenant les cerveaux de ceux qui, demain, seront à la pointe du combat, en leur fournissant, au contact de leurs aînés, la trempe morale et psychologique qui fera d'eux les soldats de la liberté dans l'organisation indestructible de la résistance à l'oppression.

## RENE GERIN

*Journaliste*

Né en 1892. Ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé des lettres. A fait toute la guerre dans l'infanterie ; en est revenu capitaine, avec trois blessures, trois citations, et la Légion d'honneur, qui lui a été retirée en 1934, à cause de son pacifisme.

Professeur, s'est, peu après la guerre, consacré au journalisme ; a collaboré notamment à *L'Œuvre*, à *Paris-Matinal*, au *Quotidien*, à *Monde*. Est actuellement rédacteur en chef du *Barrage*.

Auteur d'une étude sur *Jean-Jacques Rousseau, de Comment fut provoquée la guerre de 1914 ?*, de *Paralogismes du Français moyen*, de *Causes psychologiques des guerres*, de *Si la guerre éclatait, que faire ?* etc...

Depuis quatre ans, a fait, en France et à l'étranger, quatre cents conférences pacifistes environ.

Depuis 1925, adhère au parti S.F.I.O.

De nombreuses fois inculpé, sous prétexte de pacifisme, ou de provocation de militaires à la désobéissance, ou même de propagande contre la natalité (question qu'il ignore totalement) ; s'est toujours défendu contre de telles accusations, et a toujours été finalement acquitté. Mais, se gardant de « conseiller » à qui que ce soit l'objection de conscience, est lui-même objet de conscience, et revendique hautement le « délit ». Condamné à six mois de prison, en 1935, et incarcéré au « droit commun », à Fresnes, fut gracié, après deux mois de détention, grâce aux manifestations populaires auxquelles participait la L. D. H.

En cas d'élection au Comité Central de la L. D. H., y soutiendrait le programme suivant :

1° Lutter sans merci contre les puissances d'argent et la vénalité des gens en place. Frétrer et combattre toutes les oppressions.

2° Vouloir, sans aucune réserve, et par tous les moyens, la Paix internationale. Remplacer le désirable organisme de Genève, Société de gouvernements, par une véritable Société des peuples.

3° Organiser surtout, nationalement et internationalement, le désarmement moral, prélude du désarmement matériel total. Préparer les esprits au refus de toute participation à toute guerre étrangère, en luttant contre les duperies et sophismes bellicistes tels que : recherche de la « sécurité », légitimité de la défense nationale (assimilée à tort à la défense individuelle), possibilité de « défendre » aujourd'hui un pays par les armes, etc...

## GEORGES GOMBAULT

Journaliste

Membre sortant

Journaliste et militant, Georges Gombault a toujours eu le souci, en exerçant sa profession, de défendre ses idées.

Au temps de l'Affaire Dreyfus, il fut des étudiants de Sorbonne qui soutinrent leurs maîtres, luttant pour la Justice et la Vérité. Jeune ligueur, il collabora avec Francis de Pressensé, soit pour la préparation de certaines de ses interventions parlementaires, soit à la *Vie socialiste*. Il débuta à *l'Aurore*.

Georges Gombault n'a jamais cessé de combattre la réaction politique ou sociale. Il a toujours préconisé — bien avant que le danger fasciste ne fût menaçant — l'union de toutes les forces démocratiques. Il a toujours considéré la Ligue, en dehors et au-dessus des partis, comme le lieu de rencontre de toutes les gauches.

Ce souci de barrer la route à la réaction par le rassemblement des défenseurs de la liberté et de la paix, a inspiré des campagnes que Georges Gombault a menées dans les journaux de gauche où il collabora, particulièrement à *La Lumière* (Pierre du Clain) et à *La France de Bordeaux* (L'homme des Pas-Perdus). Lors de la crise du *Quotidien*, il prit parti avec Aulard, Buisson, Albert Bayet et Georges Boris, contre ceux qui avaient menti à leurs promesses, pour la probité matérielle et politique.

Ses dures attaques contre les hommes et les œuvres de la réaction lui ont valu les outrages de la presse qu'au temps de l'Affaire on appelait immonde. Il fut de ceux — fort peu nombreux alors — qui osèrent mener campagne contre le préfet Chiappe, dénoncer les mensonges de la réaction dans l'affaire Stavisky et dans l'affaire Prince. Son attitude lui valut, avant et après le Six-Février, non seulement les insultes et les calomnies, mais les menaces des fascistes.

Rationaliste, Georges Gombault a la foi républicaine. Mais, avec Jaurès et Buisson, il est convaincu que la République est incomplète si elle n'est pas sociale : la paix, le pain sont des Droits de l'Homme, au même titre que la liberté !

Ces idées, Georges Gombault les défend dans ses conférences et ses articles. Il s'efforce de persuader. Il se garde des violences verbales, et sa polémique est toujours dirigée — à moins qu'il ne soit contraint de riposter à d'injustes agressions — contre les adversaires des principes de vérité, de justice, de liberté, d'humanité.

## LEON JOUHAUX

Secrétaire général de la C. G. T.

Est-il besoin de faire pour les *Cahiers* la biographie de Léon Jouhaux ? La forte personnalité du secrétaire général de la C. G. T. est suffisamment connue des ligueurs.

Depuis 1909, date à laquelle il prit ses fonctions au bureau de la Confédération Générale du Travail, Léon Jouhaux a été à la tête de toutes les grandes actions ouvrières pour la défense des libertés et des droits du travail. Il a consacré à la réconciliation des peuples et à l'organisation de la paix une activité infatigable. C'est en grande partie à son effort qu'est due la reconstitution de la Fédération Syndicale Internationale, que la guerre avait brisée et qui, sous son impulsion, a entrepris à travers le monde de si ardentes campagnes pour les libertés démocratiques et pour la paix.

Dès l'institution du Bureau International du Travail, dont il avait obtenu la création, Léon Jouhaux a pris une part active aux travaux de cet important organisme. Un grand nombre des conventions internationales du travail qui furent adoptées portent la marque de ses interventions.

Dans les assemblées de la Société des Nations, comme à la Commission temporaire mixte du désarmement, Jouhaux représentant le groupe ouvrier du B. I. T., a défendu avec force les points de vue qui sont ceux de la Ligue. On n'a pas oublié, notamment, ses courageuses interventions contre la liberté de la fabrication privée et du commerce des armes et des munitions de guerre.

Devons-nous rappeler enfin qu'au lendemain de la journée du 6 février 1934, où les factieux s'efforçaient de détruire les institutions démocratiques, c'est sur la proposition de Léon Jouhaux que la Commission Administrative de la C. G. T. décidait la grève générale et appelait la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que les partis et organisations de gauche, à s'unir pour organiser une résistance qui s'est montrée victorieuse ?

Dans les circonstances présentes, la C. G. T., avec ses 1.200.000 adhérents, est un des soutiens les plus solides de la démocratie française. La présence de son secrétaire général dans les conseils de la Ligue resserrera une collaboration qui s'est depuis longtemps nouée pour la Liberté, le Pain et la Paix.

**JACQUES KAYSER**

*Avocat à la Cour d'appel de Paris*  
*Professeur à l'École des Hautes Etudes*  
*Internationales*  
**Membre sortant**

Né en 1900.

Conférencier de la Ligue depuis près de quinze ans.

Vice-président du Parti radical socialiste.

Délégué au Comité national du Rassemblement populaire ; secrétaire de la Manifestation du 14 juillet 1935.

Professeur à l'École des Hautes Etudes Internationales ;

Collaborateur à *l'Œuvre*, *La République*, *la Ferre libre*, *Paix et Liberté*, *La France de Bordeaux*, *Le Petit Méridional*, *Le Populaire de Nantes*, *Marianne*, *Vendredi*, *La Lumière*...

Spécialiste des questions internationales ; a suivi toutes les grandes conférences européennes, au siège de la Société des Nations, à Londres, à Stresa, à Moscou... depuis des années.

Pendant plusieurs années, avant 1933, a fait de multiples conférences publiques et contradictoires en Allemagne pour le rapprochement franco-allemand.

A fait des conférences également à Londres, Amsterdam, Prague, Budapest...

A publié *La Vie de La Fayette*, *La Paix en Péril*.

Continuera l'étude des questions internationales et la propagande incessante pour la défense de la paix et des libertés contre les menaces de guerre et de fascisme.

Rapporteur au Congrès de 1936 sur le problème de la Société des Nations.

**PAUL LANGEVIN**

*Professeur au Collège de France*  
*Directeur de l'École de Physique et de Chimie*  
*industrielles de la Ville de Paris*  
*Membre de l'Académie des Sciences,*  
*de l'Académie de Marine*  
*et de nombreuses académies étrangères*  
**Vice-Président de la Ligue**

**Membre sortant**

Appartient à la Ligue des Droits de l'Homme depuis sa fondation et fait partie du Comité Central depuis 1923. Est un des vice-présidents actuels.

S'est particulièrement efforcé, depuis plus de quinze ans, par des conférences en France et à l'étranger, d'appeler l'attention générale sur les formes nouvelles du danger de la guerre et sur la nécessité, pour y échapper, d'organiser la sécurité collective et de construire une véritable justice internationale.

A participé activement de diverses manières à la lutte contre le fascisme, en particulier par la création du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes et par son extension à divers pays étrangers, par sa participation à la présidence du Comité mondial de lutte contre la guerre et le fascisme, du Comité de défense laïque, etc.

S'est beaucoup occupé des problèmes qui concernent la diffusion de la culture et l'organisation de l'enseignement ; a contribué à fonder l'Union rationaliste, préside ou a présidé la Société française de pédagogie, le Groupe français d'éducation nouvelle, le Groupe des compagnons de l'Université nouvelle, etc.

**GEORGES LE ROY (1)***Représentant**Vice-Président de la Section de Meudon***MARCEL LETRANGE***Président de la Section de Paris-XV<sup>e</sup>*

Candidat désigné par la Fédération de la Seine.

Dès sa démobilisation, donne, en fin 1919, son adhésion à la Section du XV<sup>e</sup> arrondissement, dont il devient bientôt le président (1922). Il conserve ce poste jusqu'en 1928 et est appelé par ses collègues à le reprendre, en 1932.

Demeure, depuis cette date, à la tête de cette Section, qui est une des plus vivantes et des plus actives de la Ligue.

Secrétaire à la propagande de la Fédération de la Seine depuis dix ans, il n'a cessé, dans cette fonction, de mener le bon combat ligueur.

S'est courageusement dressé, dès le 6 février, pendant l'émeute même, contre le coup de force des factieux.

Après le 6 février 1934, a consacré tout son temps au rapprochement de toutes les fractions antifascistes, prélude du Rassemblement populaire. A, par son action fédérale et locale, contribué à faire reculer les forces fascistes de l'agglomération parisienne.

S'est consacré, depuis leur parution, à une campagne serrée et vigoureuse contre les décrets-lois.

---

(1) Nous n'avons pas reçu la notice de M. Georges Le Roy.

**ROBERT MOREL**

*Membre du bureau fédéral de Seine-et-Oise  
Membre de la Section d'Eaubonne-Ermont*

Si je me présente à vos suffrages, ce n'est pas simplement pour être membre du Comité Central ; c'est pour lutter, en son sein, contre l'esprit conservateur dont la Ligue s'est montrée trop souvent animée, afin qu'elle soit toujours prête à examiner les problèmes nouveaux qui devraient légitimement être pris en considération et posés par elle.

La Ligue, après avoir blâmé les Fédérations de la Seine et de Seine-et-Oise de leur entrée au C.U.A.A., s'est aperçue qu'aucun article des statuts de notre Ligue n'empêchait celle-ci de collaborer au C.U.A.A. Mieux vaut tard que jamais ! Mais la Ligue, dès le 6 février 1934, aurait dû prendre l'initiative de ce mouvement.

Depuis lors, elle a largement contribué à la formation du Rassemblement du Front populaire. Soit, mais voici ce qu'elle n'a pas fait depuis 1918 :

1° Elle a négligé de rechercher les véritables responsables de la guerre ;

2° Elle n'a pas pris en considération la déclaration éminemment humanitaire du « Droit à la Vie » qui lui fut présentée au Congrès d'Hyères ;

3° Elle n'a pas eu le courage de se séparer de certains de ses membres, dont l'attitude comme députés, sénateurs, ministres, est en violation flagrante avec les Déclarations de 1789 et de 1793, et cela dans la crainte de se voir abandonnée par une partie de ses troupes ;

4° La Ligue ne proteste pas assez énergiquement contre la partialité des juges.

Si j'ai l'honneur d'être élu, j'insisterai pour que ces quatre points soient pris en considération et, de plus, je demanderai quelle serait éventuellement l'attitude de la Ligue devant la guerre, quelle qu'elle soit.

**MARIUS MOUTET**

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris  
Député de la Drôme  
Membre sortant*

Marius Moutet est membre de la Ligue depuis sa fondation ; il a appartenu dès le début à la première Section qui ait été créée en 1898, celle de Lyon.

Peu après, il devenait conseil juridique de la Ligue et il l'est resté jusqu'à son élection au Comité Central en 1918.

Successivement président de la Section de Lyon et de la Fédération du Rhône, il est actuellement président de la Section de Romans (Drôme).

Après avoir été conseiller général du Rhône et conseiller municipal de Lyon, il a été élu député du Rhône en 1914 à l'appel de Jaurès qui prononça à l'appui de sa candidature son dernier discours en France. Il est aujourd'hui député de la Drôme.

Marius Moutet a été mêlé à toute la vie de la Ligue, il n'a cessé de prendre une part essentielle à ses Congrès et aux débats du Comité Central.

Avocat à la Cour d'appel, il a soutenu les causes que défendait la Ligue : il a été, notamment, avec Demange et Moro-Giafferi, le défenseur de M. Cailiaux devant la Haute-Cour.

A la Chambre, spécialisé dans les questions coloniales, il a porté devant les commissions et à la tribune les dossiers de la Ligue. Il a dénoncé les abus du colonialisme, particulièrement en Indochine et dans l'Afrique du Nord. Les indigènes des colonies n'ont pas, au Parlement, de plus ardent défenseur.

Membre de la Commission des Affaires étrangères, il y soutient, pour la défense et l'organisation de la paix, la doctrine de Pressensé, dont il a été à Lyon le collaborateur, le confident et l'ami.

Au cours des dernières années, il a consacré la plus large part de son activité à la défense des proscrits politiques. Inlassablement, il a réclaté pour eux et souvent obtenu le droit de résider et de travailler en France. Il a déposé sur le Bureau de la Chambre une proposition de loi élaborée en collaboration avec les conseils juridiques de la Ligue et dont le vote soustrairait les étrangers au régime de l'arbitraire policier.

Marius Moutet est le défenseur de ceux qui, n'étant pas citoyens, n'ont pas de représentants au Parlement.

## MAGDELEINE PAZ

*Ecrivain*

Après avoir pris une part active à l'action pacifiste pendant la guerre, a participé à la fondation et à la direction de la revue *Clarté*, à l'organisation des secours lors de la famine en Russie soviétique (campagnes de presse, brochures, conférences, comités), à la fondation du Comité de Secours aux Enfants (membre du bureau).

A entrepris (ou participé à) de nombreuses campagnes en faveur des prisonniers politiques et des victimes de l'arbitraire ;

Série d'articles et brochure contre la terreur en Pologne ;

Activité au sein des comités travaillant en faveur des victimes de l'hitlérisme ;

Organisation du Comité Victor Serge ;

Initiative de la campagne en faveur de Tom Mooney et des nègres de Scottsboro (formation d'un comité, brochure, organisation de meetings et réunions, campagne de presse) ;

Enquête sur les réfugiés politiques en France, participation à la défense et au secours des réfugiés. Secrétaire général des « Amis des travailleurs étrangers », membre du Comité directeur du « Centre de Liaison des Comités pour le statut des immigrés » ;

Participation à la défense des peuples colonisés au sein de différents comités et commissions poursuivant ce but, campagne de presse ;

Activité au sein du Comité d'amnistie et de défense des Indo-Chinois et du Comité Alikér ;

Par une série d'enquêtes et de reportages, s'est attachée à révéler l'oppression et la misère subies par les masses laborieuses en Turquie, en Allemagne, en Irlande, en Asie-Mineure, en Grèce, aux Etats-Unis et en France. Ces enquêtes ont particulièrement porté sur les conditions de vie des femmes.

A étudié et fait connaître dans son livre *Frère noir* la situation de semi-esclavage des nègres aux Etats-Unis ;

Traductrice de nombreux auteurs étrangers ;

Auteur de romans, de livres de voyages, d'ouvrages sociaux ;

Journaliste. Critique littéraire et dramatique ; S'est consacrée particulièrement, au sein du mouvement socialiste, à l'étude des problèmes de la culture socialiste, à la défense et à l'émancipation de la personne humaine ;

Candidate au Comité Central de la Ligue pour la première fois en 1935 : a obtenu 62.645 voix.

## ROBERT PERDON

*Président de la Fédération Mutualiste du Travail**Membre sortant*

Mon *curriculum vitæ* — quelle horreur ! Enfin, puisqu'il le faut, allons-y.

*Situation sociale.* — Travaillé depuis l'âge de 13 ans, étant, à cet âge, entré en atelier en qualité d'apprenti mécanicien.

*Diplômes universitaires.* — Certificat d'études primaires.

Fidèle à l'enseignement de Jaurès : « *Tout pour la paix et les réformes sociales* ». Ces dernières ne peuvent se développer, être durables et utiles à la classe ouvrière que si la première de ces conditions est assurée.

Je suis donc l'adversaire de toute guerre quelle qu'elle soit et avec qui que ce soit.

Membre avant guerre, avec Marcel Sembat, du « Comité franco-allemand de la réconciliation ». Je reste convaincu que c'est parce que nous n'avons été ni compris, ni suivis, que la monstrueuse guerre de 1914 a pu être possible.

La fin des guerres ne peut pas être le résultat d'une nouvelle « *der des der* », serait-elle révolutionnaire pour la paix et la liberté, mais du *désarmement général dont le prologue ne peut être que la révision des traités de Versailles, de Trianon et de Saint-Germain* — la carte d'Europe étant entièrement à refaire — *prélude d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne qui fera alors de la Paix non une espérance mais une réalité.*

« A CHAQUE PEUPLE SELON SES BESOINS ». Il nous faut les comprendre et répartir les colonies sous mandat, si ce n'est les autres, selon ce précepte.

POUR LES RÉFORMES SOCIALES, les travailleurs du commerce, de l'industrie et de l'agriculture sont sur ce terrain particulier les plus déshérités puisque *sans garantie ni de leur emploi, ni de leur salaire*. On m'excusera donc, ne serait-ce que par mes origines, de m'occuper, je dirai même de me passionner plus particulièrement à la *défense des vieux, des accidentés du travail, des assurances sociales*, etc. Après la lutte pour la Paix et contre la Guerre, « *la Question sociale* » étant à mon humble avis de toute première importance.

POUR L'ENFANCE MALHEUREUSE : il nous faut défendre l'enfant simplement, parce que, avec le vieil Alexandre Dumas, je continue à penser : « *Qu'il n'y a qu'un être véritablement intéressant, qui mérite que l'on vienne toujours, sans cesse, sans restriction, à son secours, parce qu'il peut être toujours malheureux, sans avoir jamais été coupable, c'est l'enfant* ».

## MAURICE PICARD

Professeur à l'École d'apprentissage  
du Ministère de l'Air

Adhérent à la Ligue des Droits de l'Homme, en avril 1932, lors de la fondation de la Section de Meudon, Maurice Picard est, à la nomination du bureau, élu délégué fédéral de la Section. Il a 30 ans. Ses rapports avec la Fédération départementale le situent aussitôt comme un des plus ardents et des plus francs ligueurs. Les comptes rendus qu'il apporte à la Section lui valent la reconnaissance et la sympathie de tous ses collègues. Digne récompense d'un travail acharné et désintéressé.

Au début de novembre 1935, le président de Section décède. Il est regretté de tous. Maurice Picard postule modestement à cette place. Il est honorablement battu, par 5 voix.

A chaque réunion, son action est profonde. Toujours présent, il intervient dans chaque débat ; son avis compte toujours. Il fait adopter, en maintes circonstances, son point de vue. Un rapport sur les « enfants de troupe », qu'il connaît bien, est cité aux *Cahiers*.

Son action populaire dans sa commune lui attire la sympathie de tous ses concitoyens de gauche, quel que soit leur parti. Il lutte avec acharnement contre ceux qui se déclarent les ennemis de la Démocratie, du Peuple et des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Il est candidat au Comité Central en 1935 pour la première fois, avec l'appui unanime de la Section. En 1936, c'est avec le même enthousiasme que ses amis le proposent à nouveau.

Maurice Picard, élu au Comité Central, refléterait l'opinion des nouvelles couches sociales. Les jeunes ont été délaissés. Mais ils doivent entrer dans la carrière quand les aînés n'y seront plus. Des cerveaux nouveaux sont nécessaires. Du sang bouillant est indispensable à la sauvegarde de nos libertés. Il appartient aux jeunes d'apporter à la Ligue l'esprit du jour : pleins de foi, d'entrain, de dévouement et de vigueur, leur action sera toujours bienfaisante pour mener à bien la lutte contre les adversaires nés.

Au contact de ceux qui, infailliblement, devront laisser leur tâche, ils tremperont leur expérience, leur courage et seront mieux armés pour les luttes à venir. Maurice Picard, à 34 ans, est un de ceux qui peuvent renouveler les cadres, le jour où, hélas ! nos maîtres partiront. Sa déclaration de 1935 : *Servir* reste pour lui une ligne de conduite absolue, le seul droit chemin. Il n'y failira jamais.

## JULES PRUDHOMMEAUX

Secrétaire général de la Fédération  
des Associations françaises  
pour la Société des Nations

Membre sortant

Agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, président d'honneur de la Section de Versailles dont il a, pendant quatorze ans, exercé la présidence effective, J. Prudhommeaux a la fierté d'avoir été un dreyfusard et un ligueur de la première heure.

Il sollicite pour la troisième fois le renouvellement de son mandat au Comité Central. Il a écrit dans les *Cahiers*, de préférence sur les questions internationales, de nombreux articles et il a répondu plus de cinquante fois, au cours de ces dix dernières années, pour des conférences, à l'appel des Sections et des Fédérations.

Les problèmes de la guerre et de la paix ont toujours été étudiés avec une attention passionnée par ce militant du pacifisme de l'avant et de l'après-guerre. Il était élève de première au lycée de Nîmes lorsqu'il fondait en 1887 avec cinq de ses camarades l'*Association des Jeunes Amis de la Paix* qui depuis, sous le nom d'*Association de la Paix par le Droit*, a fait une assez belle carrière. Il n'a pas cessé d'en être pendant près d'un demi-siècle le secrétaire et de collaborer aux côtés de son collègue et ami du Comité Central Th. Ruysen, à la revue qu'elle publie.

Mobilisé du 2 août 1914 au 28 décembre 1918, J. Prudhommeaux était encore « sous les drapeaux » qu'il saluait la naissance prochaine de cette Société des Nations dont il avait pendant plus de trente ans préparé, demandé et prédit la création.

Secrétaire général, depuis l'origine de l'*Association française pour la Société des Nations*, J. Prudhommeaux a consacré le meilleur de son activité d'après-guerre à l'œuvre, aujourd'hui plus nécessaire et plus menacée que jamais, de la paix par la Société des Nations. Comme secrétaire général de la *Fédération française des Associations pour la S. D. N.*, il a été le collaborateur de Paul Appell et d'Alphonse Aulard, tour à tour présidents de cette organisation fédérale qui réunit actuellement 47 associations différentes. Il a représenté la Ligue des Droits de l'Homme dans de nombreuses manifestations internationales. Il a eu enfin l'honneur de succéder en 1935 à notre très regretté collègue César Chabrun comme secrétaire général de la *Fédération internationale des Ligues pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen*, et il a pris part à ce titre au très intéressant et très vivant Congrès que la Fédération vient de tenir à Luxembourg.

**JULIEN RACAMOND***Secrétaire adjoint de la C. G. T.*

D'une famille d'ouvriers agricoles et de petits cultivateurs de la Drôme, Julien Racamond est né à Dijon, le 29 mai 1885. Dès son plus jeune âge, il a travaillé comme ouvrier agricole dans le département de la Côte-d'Or.

A 18 ans, il débute comme ouvrier boulanger, adhère au syndicat des ouvriers boulangers de Dijon en 1905. Après son service militaire, il rentre à Paris où il avait fait un court séjour. Ses camarades le désignent comme secrétaire adjoint du syndicat des boulangers de Paris en 1909. Il occupa cette fonction jusqu'en 1913, date à partir de laquelle il devient secrétaire général de son syndicat. Il conserve son poste jusqu'en 1921.

A cette époque, et jusqu'en novembre 1923, il devient co-administrateur de la Société coopérative de boulangerie « La Fraternelle ».

Depuis novembre 1923 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1936, il est secrétaire de la C. G. T. U.

A cette date, l'unité syndicale se réalise en France. Racamond est membre du bureau provisoire de la C. G. T. réunifiée. Il est secrétaire adjoint de la C. G. T. depuis le Congrès d'unité des forces ouvrières, qui s'est tenu à Toulouse.

De 1926 à 1936, Racamond a été membre du Comité Central du Parti communiste. Le Congrès d'unité syndicale ayant proclamé l'incompatibilité entre les fonctions syndicales et politiques, discipliné, Racamond a démissionné de cette dernière fonction en mars 1936.

Artisan actif du Rassemblement populaire, il a été constamment le délégué des organisations syndicales au Comité du Rassemblement.

En invitant les Sections à déléguer Racamond au Comité Central, les promoteurs de sa candidature, qui l'ont connu et apprécié au Comité national du Rassemblement, où il n'a jamais cessé de travailler, d'accord avec eux, à la conciliation des tendances, ont voulu donner à la Ligue entière l'occasion :

1° D'affirmer la joie qu'elle éprouve de la reconstitution de l'unité syndicale, en appelant à siéger ensemble dans son Comité directeur les deux hommes, Jouhaux et Racamond, qui incarnent la fusion de l'ancienne C. G. T. et de l'ancienne C. G. T. U. ;

2° De démontrer qu'elle ne connaît pas d'ennemis à gauche et qu'elle est fière de rassembler, au service d'un même idéal, toutes les forces de la démocratie réconciliées dans l'action.

**PAUL RAMADIER***Avocat à la Cour d'Appel de Paris**Député de l'Aveyron***Membre sortant**

Paul Ramadier, ligueur depuis 1912, a été conseil juridique de la Ligue.

Il est membre du Comité Central depuis 1930.

Maire de Decazeville, représentant des travailleurs de la mine et de la métallurgie, Paul Ramadier s'est spécialisé dans l'étude des problèmes ouvriers et syndicaux. Il a été, dans la dernière Chambre, le rapporteur du projet sur le Conseil national économique, qu'il a fait adopter dans les dernières semaines de la législature, réalisant ainsi une des réformes essentielles suggérées par la C. G. T. pour l'organisation de la démocratie économique.

Paul Ramadier a été membre de la Commission d'enquête parlementaire sur les événements du 6 février. Il y a pris une part considérable à l'établissement de la vérité et à la rédaction des conclusions générales qui déterminent les responsabilités engagées dans le coup de main fasciste. Il a, tout particulièrement, obligé le Procureur général Donat-Guigue à reconnaître, après une discussion serrée de son attitude dans la nuit du 6 au 7 février, qu'il avait inexactement renseigné le garde des Sceaux et le président du Conseil sur les moyens de résistance et d'action, paralysant ainsi la défense républicaine.

Artisan et collaborateur du Rassemblement populaire, âprement combattu par les fascistes et la féodalité économique, qui redoutent sa compétence et sa fermeté, Paul Ramadier a fait sur son nom le ralliement de toutes les nuances de l'opinion républicaine.

**MARC RUCART**

*Député des Vosges*  
Membre sortant

Né le 24 juillet 1893.

Fondateur et ancien Secrétaire général des Fédérations de la Ligue des Droits de l'Homme du Loiret, de l'Aisne et président de la Fédération des Vosges.

Rapporteur de la question de la Banque de France dans la Commission d'enquête Oustric (a démontré que la Banque de France avait constitué à Oustric une commandite de 125 millions).

Rapporteur général de la Commission d'enquête du 6 février, Rucart y a tenu, aux côtés du Président Bonneval, une place éminente. Son rapport, courageux et net, constitue contre le fascisme un réquisitoire écrasant.

Dès lors, Rucart est devenu, non sans risques, l'un des animateurs du mouvement antifasciste. En huit mois, il a fait 82 conférences publiques pour répandre la vérité sur le 6 février. Collaborateur actif du Rassemblement populaire, il a été désigné pour prononcer, le 14 juillet, la Déclaration par laquelle les républicains font appel à l'armée, formée des fils du peuple entier, pour la défense de la liberté.

**JEAN SALTRON**

*Contrôleur principal de l'Enregistrement*

Profession de foi ?

Non, je veux simplement soumettre à toutes les Sections qui prendront la peine de lire ces lignes un résumé de l'idéal qu'à mon sens tout ligueur doit chercher à réaliser.

En plus de la très lourde tâche quotidienne, nous devons :

A) DU POINT DE VUE NATIONAL :

*Sur le plan économique et social :*

Prendre la défense de tous les travailleurs spoliés et ruinés (petits commerçants, petits retraités, petits rentiers), embauchés au rabais (industries privées), condamnés à la misère en vieillissant (assurances sociales sabotées dans leur application);

Lutter contre les forces capitalistes qui détournent pour le profit de quelques-uns le produit du travail de tous ;

Lutter pour le développement de la santé publique en utilisant à cet effet une partie des budgets de guerre.

*Sur le plan politique :*

Abattre impitoyablement toutes les ligues fascistes sans exception, parce que le fascisme porte en lui la perte de toutes les libertés ;

Donner à tous la gestion des richesses que tous contribuent à créer en nationalisant les grandes industries (banques, transports, industries de guerre).

B) DU POINT DE VUE INTERNATIONAL :

Rechercher la paix par tous les moyens et pour cela :

Abattre les fascismes, cause de toutes les iniquités et de toutes les injustices,

Prendre la défense des peuples libres que l'on veut réduire à l'esclavage.

Je me suis tenu volontairement à un exposé très succinct. Je crois devoir ajouter toutefois que j'approuve entièrement la Ligue de son adhésion complète aux manifestations de Front populaire et à toutes autres républicaines et antifascistes.

**DOCTEUR SICARD DE PLAULOLES***Vice-Président de la Ligue***Membre sortant**

Né le 12 janvier 1872.

Docteur en médecine le 18 mars 1897, s'est consacré à la médecine sociale :

Nombreuses publications.

Enseignement :

Professeur au Collège libre des sciences sociales ; cours libre d'hygiène sociale au Musée pédagogique, à la Sorbonne, à la Faculté de Médecine.

Médecin-chef des dispensaires de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine,

Directeur général de la Ligue nationale française contre le péril vénérien,

Directeur de l'Institut Alfred Fournier.

\*\*\*

Adhérent à la Ligue des Droits de l'Homme le 2 avril 1898.

Président de la Section du Cros-Caillou 1901-1903 et du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris 1903-1905.Président de la Section du XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris depuis 1913.

\*\*\*

Membre du Comité Central depuis le 6 juillet 1903 ; élu vice-président de la Ligue le 26 juin 1911 ; démissionnaire en 1919 ; réélu vice-président de la Ligue le 27 décembre 1928.

\*\*\*

Ancien membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France (1913-1920).

**MAURICE THIOLAS***Avocat**Député de la Haute-Loire**Président de la Fédération de la Haute-Loire**Maire de Saint-Eble*

Maurice Thiolas qui, comme journaliste et avocat, a eu, durant plus de douze ans, à défendre les principes de la Ligue, a poursuivi une active propagande en sa faveur dans la région auvergnate et vellave. Il a reconstitué la Fédération départementale de la Haute-Loire qui a pris depuis six ans un rapide développement.

Comme député, Maurice Thiolas est l'auteur de l'amendement qui définit les ligues fascistes et para-militaires qui seront dissoutes ; il est également l'auteur de propositions et d'interventions contre les marchands de canons et mène avec Pierre Cot et Camille Planche la bataille pour la nationalisation des armes.

Le député de Brioude est également intervenu pour la défense de l'école laïque, contre la réforme des Ecoles normales et sur la question intéressant l'enseignement secondaire et primaire.

Il est également intervenu à diverses reprises relativement au service judiciaire et aux anciens combattants et victimes de la guerre.

Membre de la Commission de la Réforme de l'Etat, des Commissions des pensions civiles et militaires, de l'Alsace-Lorraine, Maurice Thiolas est également secrétaire général du groupe de défense des retraités mutualistes et président de plusieurs organisations départementales politiques et civiques. Il fut l'un des premiers à préconiser le Rassemblement populaire et fit voter par les organismes centraux du Parti socialiste dont il est membre la motion Thiolas-Castagnez qui posait le principe d'une collaboration au pouvoir.

## EUGENE TOZZA

*Avocat à la Cour d'appel de Paris*  
*Président de la Section de Paris-VII<sup>e</sup>*

M. Eugène Tozza, avocat à la Cour d'Appel, est né en 1883 à Paris. Fils d'une famille modeste, élève de l'école laïque, il a réussi, grâce à son intelligence et à sa ténacité, à poursuivre ses études de droit et à se faire inscrire, il y a 28 ans, au Barreau, où il n'a jamais renié son origine.

Ligueur de vieille date, président de la VII<sup>e</sup> Section qu'il a su conduire, brillante et unie dans cet arrondissement le plus réactionnaire de Paris, il a fait maintes fois ses preuves et on l'a vu, après le 6 février, combattre les manifestations fascistes du Palais et payer de sa personne au premier rang.

Très cultivé, Tozza s'est penché sur les problèmes philosophiques, à la suite de maîtres qu'il vénère, au premier rang desquels Renouvier. Mais la philosophie ne l'a pas éloigné des choses concrètes. Il a étudié avec passion Fourier et notre grand Proudhon.

Convaincu que les immenses progrès de la technique offrent aux hommes des possibilités illimitées, que l'abondance doit profiter au plus grand nombre, et non créer une misère nouvelle, il a soutenu la nécessité d'une répartition nouvelle du travail et des richesses, il a proclamé le *Droit à la Vie*. C'est le sens de toute son activité.

Mais le *Droit à la Vie* dépend lui-même de l'existence pacifique des peuples.

Parti sergent à la mobilisation et devenu officier, grand blessé, il a connu dans un bataillon de chasseurs toute l'horreur de la guerre et le prix de la Paix qu'il s'est juré de défendre, et il a apporté toute son autorité de combattant comme il l'apportait à défendre la liberté individuelle devant les tribunaux et les conseils de guerre.

Chaque génération fait son expérience de la vie. Tozza appartient à celle qui fut sacrifiée, à celle qui a subi les plus dures épreuves dans son esprit et dans sa chair. Eveillée à l'existence publique avec les âpres luttes de l'Affaire, alors qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle tous les espoirs étaient permis, elle a connu, avec les palinodies, toutes les déceptions. Et cependant il a conservé sa foi dans un avenir meilleur, celui que rêvent les jeunes qui se cherchent, avec lesquels il maintient un constant contact, espérant avec eux les voir maîtres de leur destin.

## MAURICE WEBER

*Professeur agrégé de l'Université*  
*Président de la Section de Viroflay*

Maurice Weber, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée Janson (mathématiques spéciales) et à l'Ecole normale supérieure de Sèvres.

Président de la Section de Viroflay ; membre du bureau de la Fédération de Seine-et-Oise de la Ligue.

Membre du Bureau du C. V. I. A.

Il s'est particulièrement occupé de la question de l'*Ecole unique*, comme secrétaire général des Compagnons de l'Université nouvelle, comme membre du Comité pour l'*Ecole unique* et de la *Commission pédagogique de la Fédération générale de l'Enseignement* (C. G. T.). Il a été l'un des rédacteurs du *Projet de Statut organique de l'Enseignement public*, qui a tracé le plan d'ensemble de la réforme générale de l'Université au double point de vue de l'organisation et de la rénovation des méthodes et de l'esprit de l'enseignement.

Il a pris une part active à la lutte contre la guerre, en adhérant à la *Ligue Internationale des Combattants de la Paix*, dont il est membre du bureau. Il a pris nettement position contre la politique extérieure suivie depuis Versailles par tous les gouvernements français, politique belliqueuse, hostile à la *paix désarmée*, qui seule pourrait assurer la *sécurité* des individus aussi bien que des nations. Il pense que l'expérience est en train d'établir tragiquement la faillite de cette politique, basée sur la victoire militaire et sur l'affirmation mensongère de la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans le conflit de 1914.

Il s'est particulièrement attaché à la critique des idéologies qui rendent les guerres possibles, en permettant de transformer des individus en instruments au service d'entités abstraites. La démocratie véritable et les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme ne sont pas réalisables dans la soumission aveugle, aux conformismes nationaux. Le mythe patriotique est devenu une des religions les plus nocives dont l'Humanité ait eu à souffrir ; il lui faut s'en débarrasser sous peine de mort.

La place réduite accordée à chaque candidat ne permettant pas une déclaration précise et détaillée, on se bornera à ajouter qu'il est tout à fait nécessaire que la Ligue conserve, dans tous les domaines et quelles que puissent être les circonstances, le souci jaloux de sa stricte indépendance à l'égard des consignes officielles et des directives gouvernementales. Parmi les questions qui doivent être mises à l'ordre du jour d'un tout prochain Congrès, celle des *origines de la guerre mondiale* s'impose particulièrement, en vue d'aboutir au *rapprochement franco-allemand*, condition indispensable à l'édification de la paix européenne.

## II. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES NON RÉSIDANTS

RENE CHATEAU,

*Professeur agrégé au lycée de La Rochelle  
Député de la Charente-Inférieure  
Secrétaire général de la Fédération  
de Charente-Inférieure*

**Membre sortant**

La Ligue aura, cette année, une triple tâche, face à un triple danger :

1° Tout d'abord, exiger des partis de gauche qu'ils ne laissent pas enliser dans le marais politique le mouvement de tout un peuple. Nous jouons cette fois une mauvaise carte, qui ne reviendra pas de si tôt. Un grand élan est venu d'en bas, malgré les comités qui somnolaient ou disputaient en haut. Décevoir cet élan, ce serait perdre tout, et pour longtemps. Et la Ligue doit veiller à ce que les gouvernements et représentants ne soient pas une fois encore infidèles à notre peuple et indignes de sa foi. Donc, dénoncer tout retour aux vieilles et mortelles divisions, condamner toute résurrection de l'impuissance politique à la petite semaine, et redire et rappeler sans cesse le Serment que des multitudes ont fait du fond du cœur, même quand certains ne le faisaient que du bout des lèvres. Enfin, incarner les rudes exigences du peuple contre la routine, les timidités et les trahisons.

2° Ensuite, exiger que la lutte contre les Deux Cents Familles ne soit pas qu'un article dans un programme commun. Car il y va des Droits les plus élémentaires du Citoyen. Assez du chantage au franc, assez du chantage au sang. Et il ne s'agira plus pour des ministres d'obtenir un sursis de la Banque et d'acheter une absolution par une abdication. Il faudra exiger, et non pas transiger ; imposer, et non pas composer ; et, une fois pour toutes, briser des banques qui inspirent les émeutes et des Trusts qui violent les droits du Travail. A la Ligue de dénoncer comme traître à la nation tout gouvernement de gauche qui reculerait et tergiverserait devant ce devoir essentiel.

3° Enfin, exiger que l'on ose la paix. Car voici trop longtemps que l'on ruse, n'osant ni paix ni guerre, et suivant seulement le fil des vieilles coutumes. Sécurité, d'accord, mais la sécurité ne doit pas seulement justifier un nouveau cercle d'alliances sous prétexte d'assistance mutuelle. Respect du Droit international, bien sûr, mais le Droit ne doit pas être confondu avec des Traités qui n'engendrent que rancune et désordre. Intégrité du territoire, c'est entendu, mais que ce ne soit pas une occasion pour refuser une redistribution des mandats par la force annexés. Haine du fascisme, certes, et de tout cœur, mais que cette haine ne serve pas de prétexte pour refuser toute entente et maintenir l'Europe dans une fièvre qui favorise le fascisme lui-même. Enfin, vouloir la paix avant tout et à tout prix, car seule la paix vaincra le fascisme, qui ne prospère que dans le désordre des hommes et des choses.

GILBERT COURTOIS

*Président de la Section de Dreux*

*Président de la Fédération d'Eure-et-Loir*

Instituteur.

Directeur des Cours professionnels d'apprentissage et de préapprentissage de Dreux.

Membre du Comité départemental de l'Enseignement technique d'Eure-et-Loir.

Occupe des fonctions actives dans toutes les sociétés s'intéressant à l'enfance.

Ainsi que dans les Comités de défense antifasciste du département et de la ville de Dreux.

**DAMALIX***Instituteur honoraire**Président de la Fédération du Finistère  
et de la Section de Quimper*

Aux élections du Comité Central, en 1935, M. Damalix a obtenu 44.838 voix. Les Fédérations du Finistère et du Morbihan remercient bien cordialement les collègues qui ont accordé leurs suffrages à leur candidat et, ce faisant, estimé que la grande province de Bretagne (près de 3 millions et demi d'habitants) devait être représentée au Comité Central.

Sollicité par plusieurs Sections du département et des départements voisins, qui toutes n'ont pu à temps prévenir le Secrétaire général, M. Damalix pose à nouveau sa candidature, présentée par les Sections de Quimper et de Vannes, en accord avec les Fédérations du Finistère et du Morbihan.

M. Damalix est membre de la Ligue depuis l'année même de sa fondation et n'a cessé de militer en faveur de la Ligue et de l'idée laïque.

Il est élu vice-président de la Section de Quimper en 1925, président en 1926.

En 1929, sur invitation du Comité Central, il crée la Fédération du Finistère dont il est le président depuis cette époque.

De plus, il est président du Comité départemental du Front populaire créé le 14 juillet 1935 dans le Finistère.

**DARMENDRAIL (1)***Avocat à la Cour d'appel de Pau  
Secrétaire de la Fédération  
des Basses-Pyrénées  
Président de la Section de Pau*

(1) Nous n'avons pas reçu la notice de M. Darmendrail.

**MAURICE DEMONS***Inspecteur de l'Enseignement primaire**Président de la Fédération de l'Aude***Membre sortant**

Membre non résidant du Comité Central depuis neuf ans, Maurice Demons appartient depuis longtemps à la Ligue. C'est un rude lutteur que les Fédérations du Midi et du Sud-Ouest connaissent bien.

Il a conduit avec ardeur de belles campagnes électorales ; moins soucieux du reste de devenir parlementaire que de faire pénétrer peu à peu son idéal socialiste dans les régions les moins propices.

Ceux qui vivent près de lui savent que sa simplicité d'existence s'accorde avec ses théories. Ils sont assurés de son désintéressement absolu et sont témoins de ses aspirations généreuses. L'injustice soulève son indignation et, sans souci de sa propre quiétude, il se porte à la défense des victimes des puissants ; aux temps difficiles du doumerguisme et du lavalisme, il a mené de vraies croisades et couru lui-même des dangers. Nos camarades ligueurs peuvent donc être assurés que Demons s'emploiera à parfaire l'action protectrice de la Ligue. Ils peuvent compter sur le pacifisme intransigeant de ce grand blessé de la face qui a gardé l'horreur de la guerre.

En ces temps troublés où l'on peut tout craindre d'un fascisme aux abois, la Ligue, membre du Front populaire, doit pouvoir compter sur la vigueur de ses cadres. Il est bon que des hommes d'action, comme Demons, restent au Comité Central.

**PIERRE GUEUTAL***Professeur**à l'Ecole primaire supérieure d'Orléans**Président de la Fédération du Loiret***Membre sortant**

Préside la Fédération du Loiret depuis 1921. A cette date, la Fédération comptait 5 Sections et 450 membres ; en 1935, elle groupe 53 Sections et 3.733 ligueurs.

Membre non résidant du Comité Central depuis 1927.

Rapporteur au Congrès de Nancy (1934) sur l'article 6 des statuts (élections au Comité Central).

Comme président de la Fédération du Loiret, a pris une part considérable à la lutte contre le fascisme, aux côtés et pour la défense de Frot : a notamment publié et fait répandre le premier récit véridique sur le 6 février.

**THEOPHILE JOINT**

*Professeur au lycée de la Roche-sur-Yon*  
*Président de la Fédération de la Vendée*  
*Membre sortant*

Ligueur depuis plus de 30 ans, Président de la Fédération de la Vendée et de la Section de la Roche-sur-Yon depuis 1923, j'ai consacré la plus grande part de mon activité à constituer, dans une contrée rébarbative aux idées de progrès, une Fédération assez prospère.

Les ligueurs de mon département ont présenté, avec succès, ma candidature au Comité Central il y a trois ans.

Je reste à la disposition des ligueurs de France pour collaborer, dans la mesure de mes faibles moyens, à l'œuvre de paix, de liberté, de justice et de vérité que la Ligue se doit de poursuivre avec plus d'ardeur que jamais.

**JEAN LAHARGUE**

*Inspecteur de l'Enseignement primaire*  
*Vice-Président de la Section de Tarbes*  
*Membre sortant*

Ligueur depuis 1910, depuis que le Dr J.-Elie Pécaut, l'ami de Buisson, lui eut signalé la Ligue comme une « œuvre sacrée ».

N'appartient à aucun parti politique, afin de pouvoir consacrer toute l'activité qui lui est possible à la Ligue et aux organisations pacifistes dont il fait partie (La Paix par le droit, Groupement universitaire pour la S. D. N.).

Après avoir travaillé dans les Basses-Pyrénées, a contribué, dans les Hautes-Pyrénées, à la fondation de plusieurs Sections et de la Fédération départementale.

Vice-président de la Section de Tarbes.

Rédacteur du Bulletin fédéral.

Conférences, Articles dans différents journaux et revues.

## HENRY NONY

*Président de la Fédération du Puy-de-Dôme*

Nony Henry, 39 ans, professeur à l'École Amédée Gasquet (enseignement technique) à Clermont-Ferrand.

Présenté par la Section d'Herment et la Fédération du Puy-de-Dôme.

Membre de la Ligue des Droits de l'Homme depuis son retour de la guerre, a été, tour à tour, délégué à la propagande, président de la Section de Clermont-Ferrand, puis président de la Fédération du Puy-de-Dôme, poste qu'il occupe encore.

En parfait accord avec les membres du bureau fédéral, a su maintenir à l'organisation départementale la place qu'elle méritait au sein des groupements à vues identiques. Après le 6 février 1934, a visité toutes les Sections, ravivant certaines, en créant d'autres, quelquefois dans des milieux nettement hostiles.

Partout où la Ligue était appelée à collaborer, il s'est ingénié à faire prévaloir « l'esprit ligueur ». Souvent il y a réussi.

Nony est également un militant d'association d'anciens combattants. Blessé de guerre, titulaire d'élogieuses citations, il s'est consacré — avec dévouement — depuis 15 ans, à la défense des intérêts matériels et moraux de ses camarades de misère. Pacifiste convaincu, a fait de nombreuses conférences sur la Paix et s'honore d'avoir insufflé l'esprit de haine à la guerre. Défenseur de la cause des Jeunes — par profession et par attirance naturelle — il a aidé à la formation d'un groupement départemental de l'U. J. P. F. (Jeunesses Pacifistes de France).

Nony s'est toujours trouvé là où la Paix, la Liberté, la Justice avaient besoin d'être défendues.

Le candidat ne demandait qu'à continuer sa tâche là où la confiance de ses camarades l'avait placé. Leur amitié a voulu davantage. Nul témoignage d'affection ne pouvait lui être plus sensible. Son opinion demeure que là où l'on sert — quelle que soit la fonction et le lieu — ne peut diminuer la foi que l'on doit posséder dans l'avenir d'une association dont l'idéal est digne de tout homme pour qui la raison est la loi, la fraternité un but appréciable, et la République hardiment sociale et pacifique le suprême idéal.

## ELIE REYNIER

*Président de la Fédération de l'Ardèche*

Elie Reynier, professeur en retraite de l'École Normale de Privas, Président, depuis 1924, de la Fédération de l'Ardèche, qu'il maintient vivante, en partie en raison de sa valeur personnelle, et à laquelle il a consacré et consacre une bonne partie de son activité. Effort d'autant plus grand qu'il milite dans une région peu peuplée, où les mêmes sont toujours sur la brèche, et dont les habitants, aux prises avec une nature difficile et égoïste, s'intéressent peu à des associations idéologiques comme l'est la Ligue. C'est un esprit large, sérieusement documenté et un caractère ferme. Il a su, par sa personnalité bien marquée, ainsi que par son érudition locale, s'imposer dans tous les milieux ardéchois, aussi bien les milieux cléricaux et réactionnaires qui craignent ses ripostes nettes et sans réplique, que dans les milieux d'avant-garde où on admire depuis toujours une jeunesse d'esprit et d'idées qui ne s'est jamais démentie. Il sert et ne peut que servir de guide dans les moments difficiles et délicats que nous vivons.

Au double titre, et remplissant le double devoir de ligueur et de syndiqué (membre, à sa création, en 1908, du Syndicat de l'Enseignement laïc de l'Ardèche, aujourd'hui Syndicat unitaire) il n'a cessé de combattre et de dénoncer la guerre (y compris les expéditions coloniales trop oubliées), le militarisme, l'exploitation capitaliste ou coloniale, le chauvinisme, le fascisme sous toutes leurs formes, les sophismes et le faux pacifisme des politiciens, les puissances d'argent, « l'abominable vénalité de la presse », etc.

Accepte sans hésitation :

1° La formule de Félicien Challaye : « Pour la Paix sans aucune réserve, même en face de Hitler » ;

2° L'idée que l'on ne réalisera ni la Paix réelle, ni les Réformes sociales et morales nécessaires (Assistance, Droit au travail, École unique, etc.) sans une Révolution qui dépouille les Privilégiés au profit des Travailleurs.

**RIBRAC***Secrétaire de la Section de Nantes*

En présentant la candidature au Comité Central du citoyen Ribrac, la Fédération de la Loire-Inférieure a le sentiment d'offrir au choix des ligueurs un des hommes qui peuvent rendre les plus grands services à notre cause et à nos idées.

Nous parlons en connaissance de cause, nous qui l'avons vu à l'œuvre depuis tant d'années et ce n'est pas le vain amour-propre d'avoir un Nantais au sein du Comité Central qui nous pousse.

Ribrac est un de ces animateurs dont nous avons tant besoin, et, si l'action est la preuve d'une foi sincère, nul n'agit plus que lui, nul n'a des convictions plus profondes.

C'est un animateur dans toute la force du terme, un propagandiste de premier ordre, toujours sur la brèche, un orateur de talent, exerçant une grande action sur les masses.

D'un esprit très large en même temps que d'une fermeté inébranlable, sur les principes, s'élevant au-dessus de toutes les querelles de partis pour ne voir que l'intérêt de la démocratie, il représente admirablement l'esprit de la Ligue.

Ribrac, pour solliciter les suffrages des ligueurs, n'a aucun parchemin, aucun diplôme à leur apporter.

Il s'est fait lui-même, et si aujourd'hui il est à la tête d'une petite fonderie, où ses ouvriers sont traités en collaborateurs et en amis, il a dû, dès son enfance, gagner sa vie, et il a commencé par faire son tour de France, de ville en ville, s'arrêtant là où il trouvait du travail.

Il se souvient de ses origines, et tous les malheureux, tous ceux qui souffrent rencontrent en lui un défenseur ardent et dévoué.

Pendant la guerre, où il a été plusieurs fois blessé et où il a reçu la médaille militaire, il n'a cessé de faire montre de ses sentiments républicains, et souvent non sans danger.

Depuis lors, il est toujours resté dans la mêlée au premier rang, se dépensant sans compter.

C'est un militant courageux et sans reproche, très au courant de toutes les questions qui nous intéressent, qu'elles soient d'ordre social, politique ou économique.

Les syndicalistes ont en lui un interprète éloquent et documenté par une expérience personnelle.

Ribrac, en un mot, peut jouer un rôle important au Comité Central comme il l'a joué jusqu'à présent dans la Loire-Inférieure.

**MAURICE ROBERT (1)***Député de l'Aube*

(1) Nous n'avons pas reçu la notice de M. Maurice Robert.

**PAUL RONIN*****Président de la Section de Saint-Etienne***

Les Sections de Saint-Etienne et de Roanne présentent la candidature au Comité Central, comme membre non résidant, du citoyen Paul Ronin, président de la Section de Saint-Etienne.

Admis à la Section de Lyon, avant la guerre, notre camarade a appartenu également aux Sections de Romans et de Grenoble. Il a été vice-président de la Section de Dijon, de 1921 à 1924. Depuis 1925, il appartient à la Section de Saint-Etienne, dont il est le président depuis 1931.

Paul Ronin est journaliste. Il est membre depuis dix ans du Syndicat national des Journalistes que préside Georges Bourdon avec tant d'autorité.

Notre camarade a écrit plusieurs ouvrages d'économie politique et d'histoire.

Le citoyen Ronin répand inlassablement les idées généreuses de la Ligue en de nombreuses conférences, non seulement dans le département de la Loire, mais aussi dans le Centre et le Sud-Est.

C'est pour toutes ces raisons que les Sections de Roanne et de Saint-Etienne recommandent vivement aux suffrages des ligueurs la candidature du citoyen Paul Ronin.

# TROIS APPELS DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

---

## I. - POUR LE SECOND TOUR

Le Comité national du Rassemblement populaire salue joyeusement la victoire remportée, au premier tour de scrutin, par les candidats qui se sont réclamés de ses mots d'ordre.

Cette victoire se révélera dans toute son ampleur au second tour, à la condition que les électeurs se conforment strictement aux directives que tous les partis membres du Rassemblement ont loyalement données à leurs adhérents, à savoir de reporter leurs voix sur le candidat du Front populaire le plus favorisé au premier tour.

A cette condition, la défaite du fascisme et de la réaction doit être décisive, et il sortira de la compétition électorale une majorité résolue à ne soutenir qu'un gouvernement qui, sans tarder un jour, et sans se laisser arrêter par les manœuvres coutumières des puissances d'argent, s'attellera résolument à réaliser le programme élaboré par le Rassemblement populaire.

## II. - LE FASCISME DÉMASQUÉ

Le Comité national du Rassemblement populaire signale au pays républicain l'attitude révélatrice que viennent de prendre les Croix de Feu.

En Alsace, le colonel de la Rocque donne son investiture, contre les partis républicains, à l'autonomiste Rossé.

A Berlin, les hitlériens se félicitent d'avoir obtenu, pour une entreprise de propagande contre le marxisme, la collaboration du colonel de la Rocque.

Ainsi les Croix de Feu se démasquent. Patriotes professionnels, s'arrogeant audacieusement le droit de parler au nom de la Patrie, ils se révèlent, par haine de la démocratie et du socialisme, les alliés du racisme hitlérien.

Le Comité national du Rassemblement populaire appelle les électeurs à compléter, dimanche, la défaite électorale de l'hitlérisme français, de ses candidats et de ses complices.

## III. - POUR LE 1<sup>er</sup> MAI

Le Comité national du Rassemblement populaire tient à s'associer à la manifestation organisée dans tout le pays par la Confédération Générale du Travail.

Il invite tous les amis de la Paix et de la Liberté à se rendre en masse aux meetings de la C.G.T., pour y proclamer la volonté de l'ensemble du Front populaire de lutter aux côtés des syndicats ouvriers pour la défense des masses travailleuses contre les oligarchies financières.

(Avril 1936.)

# BULLETIN

## DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### AVIS TRÈS IMPORTANT

#### COLLABORATION DES SECTIONS ET FÉDÉRATIONS AVEC LES GROUPEMENTS AMIS

Le Bureau de la Ligue est informé que des Sections et Fédérations sont sollicitées par certaines organisations de leur accorder, soit leur adhésion, soit leur concours moral et matériel.

Parmi ces organisations, il en est pour lesquelles la Ligue éprouve une très vive sympathie, et le Bureau ne peut qu'approuver l'appui moral qui leur est prêté, du moment que leur propagande s'exerce dans le même sens que celle de la Ligue et au service du même idéal désintéressé.

Autre chose est l'adhésion, autre chose est l'appui financier.

Les statuts généraux de la Ligue (articles 14 et 22) interdisent l'adhésion des Sections et Fédérations à aucune organisation étrangère à la Ligue. Ces articles, confirmés par les Congrès, doivent s'entendre au sens strict : il est permis aux Sections et Fédérations de collaborer avec d'autres organisations, non de former des groupements avec elles.

Quant à l'appui financier, le Bureau a le devoir de mettre les Sections en garde contre leur propre générosité. La Trésorerie générale de la Ligue est dans une situation difficile, les rentrées de fonds s'opèrent avec lenteur, alors que les ressources de la Ligue, exclusivement alimentées par les cotisations, suffisent à peine à couvrir les dépenses permanentes qu'imposent la propagande et les interventions juridiques.

C'est pourquoi le Bureau appelle amicalement l'attention des Sections et Fédérations sur la nécessité de réserver leurs ressources à la Ligue elle-même, et de soutenir avant tout sa Trésorerie générale.

Le Bureau, sûr d'être entendu, adresse d'avance ses remerciements aux Sections et Fédérations pour l'effort qu'elles ne manqueront pas de faire en vue de surmonter les difficultés de la Trésorerie à un moment où les moyens d'action de la Ligue doivent lui permettre d'accroître son activité, son rayonnement et son influence.

### L'AFFAIRE DES "STÉRILISATIONS"

#### LA LIGUE S'ELEVE CONTRE LE VERDICT DU TRIBUNAL DE BORDEAUX

Le Tribunal correctionnel de Bordeaux vient de condamner à de lourdes peines de prison et d'amende les inculpés de l'affaire dite des « stérilisations ».

Quelque opinion qu'on puisse avoir sur les faits reprochés à Bartoseck, Prévotel et Harel, il résulte de l'avis concordant des juristes que ces faits ne sont ni prévus ni punis par aucun texte. En leur appliquant l'article 311 du Code pénal, le tribunal a donc donné à un texte de droit étroit une interprétation abusive.

La Ligue des Droits de l'Homme proteste contre le verdict de Bordeaux, qui sanctionne une inculpation sans fondement juridique par des condamnations illégales, et exprime l'espoir que les magistrats d'appel se refuseront à entériner une décision aussi contraire à la loi et à l'équité.

(8 mai 1936.)

### EN PRÉPARATION

Les discours prononcés aux obsèques d'*Emile GLAY* et à la cérémonie organisée à la Maison de la Mutualité sous la présidence de M. Henri Guernut, ministre de l'Éducation nationale, par les divers groupements auxquels Glay a collaboré.

Cette brochure pourra être adressée franco moyennant un versement de 3 fr. en timbres-poste ou par chèque ou virement au compte de chèques postaux : *Ligue de l'Enseignement*, 3, rue Récamier, Paris 220-04.

Les souscriptions sont reçues dès à présent. Prière d'indiquer l'adresse.

*Demandez le tract*

### UNE BASTILLE A PRENDRE

*Gratuit dans nos bureaux*

## LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Nous avons demandé, le 21 janvier, au ministre de l'Éducation nationale de prescrire une enquête sur les conditions dans lesquelles le comte de Bryas, maire de la commune du même nom, avait fait pression sur les habitants de sa commune pour les amener à envoyer leurs enfants à une école libre, dirigée par le curé de la paroisse. Une note résumant notre intervention ayant été publiée dans les Cahiers du 30 janvier (page 69), le maire de Bryas nous somme d'insérer la rectification suivante :

Monsieur le Gérant,

Je ne puis vous laisser dire, comme vous le faites dans le numéro du 30 janvier 1936 des *Cahiers des Droits de l'Homme*, que j'ai fait une pression quelconque sur les habitants de la commune de Bryas (Pas-de-Calais), pour qu'ils envoient, à partir du mois de janvier 1936, leurs garçons à l'école libre mixte, ouverte dans la commune dont j'ai l'honneur d'être le maire et où je n'avais jusque là admis que des filles. Je n'ai fait en cette circonstance qu'user des lois en vigueur, et j'ai eu le plaisir de répondre, en agissant ainsi, au vœu de la plupart des habitants de la commune, qui n'étaient pas satisfaits de l'enseignement insuffisant, au strict point de vue pédagogique, donné à l'école publique. Ce n'est pas, hélas ! le seul cas qui pourrait être actuellement cité en France. Je tiens à vous dire également que je ne suis nullement gros actionnaire de compagnies dans le Pas-de-Calais.

Je vous requiers, conformément à la loi sur la Presse, de publier cette rectification dans le prochain *Cahier des Droits de l'Homme* à l'endroit où a été publié l'article me concernant.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

DE BRYAS.

Par ailleurs, nous avons reçu du ministère de l'Éducation nationale, le 6 avril, la lettre que voici :

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, qu'en effet le comte de Bryas, maire de la commune, a réuni, le 23 décembre 1935, les parents d'élèves pour leur annoncer la transformation de l'école privée de filles en école mixte et leur demander d'envoyer désormais leurs fils à cette école.

La transformation de l'école privée de filles de Bryas en école mixte ayant eu lieu dans des conditions régulières, il ne m'est pas possible d'intervenir à ce sujet. Mais j'ai demandé à M. l'inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais de signaler à M. le Préfet l'attitude inadmissible du maire de Bryas au regard de la liberté absolue qu'ont les parents d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

Nos lecteurs, complètement informés, apprécieront.

TOUT LIGUEUR DOIT AVOIR LU L'

## HISTOIRE DE LA LIGUE

Par Henri SEE.

Prix : 8 francs

En vente dans nos bureaux : 27, rue Jean-Dolent, Paris XIV<sup>e</sup>, C. C. 218-25, Paris)

## A NOS SECTIONS

### SERVICE JURIDIQUE

#### I. — Nos interventions

Des démarches ont été faites dans les affaires suivantes. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

##### 1° Affaires soumises par les Fédérations

Haute-Savoie, Vollenin Ferdinand, Air.

##### 2° Affaires soumises par les Sections

Beaune, Giraud, Santé publique.  
Belfort, Le Caire, Frogé, Justice.  
Berck-sur-Mer, Berck-sur-Mer, Association des malades en désaccord avec médecin assistant, Santé publique.  
Besançon, Port-Lyautey, Anselmen, garde des Sceaux.  
Brignole, Antoniole Ferdinand, Travail.  
Cambrai, Leroy Maurice, Travaux publics.  
Cherbourg, Cournot Marcelline, Éducation nationale.  
Cressy-en-Fonthieu, Duvauchelle, Travail.  
Guebwillers, Conconi (époux), Intérieur.  
Lens, Wacheux Marcel, Intérieur.  
Ligue hongroise, Tomasovic Louis, Intérieur.  
Ligue russe, Chama Ignace, Travail ; Réfugiés russes, Licences usines Schneider, Préfet de Seine-et-Oise.  
Lorient, Kervignac, Éducation nationale.  
Maisons-Alfort, Natale Giuseppe, Intérieur ; Niccolini Cesare, Intérieur.  
Neuville-sur-Saône, Maysonnave, Pensions.  
Paris-XI<sup>e</sup>, Pihet, Santé publique.  
Poitiers, Roucher Roger, Guerre.  
Pont-à-Vendin, Harne, Castagnoli Giuseppe, Intérieur.  
Pontivy, Redon, Canal de Nantes à Brest, Travaux publics.  
Taverny, Landa (Vve), Santé publique.  
Saint-Denis (Seine), Morvan, Guerre.  
Vendôme, Mondoubleau, Perquisitions abusives, Justice.

#### II. — Réclamations

Les Sections ci-dessous sont priées de nous retourner rapidement, avec leurs rapports, les dossiers dont les cotes suivent :

Béthune, Peenard Edouard.  
Haiphong, Vu Dinh Tu.  
Hanoi, Bui Khac Lap, Tran Thanh Quang.  
Maisons-Lafitte, licenciement à l'hôpital des jockeys.  
Meknès, Garcia Etienne.  
Mostaganem, Gussmann Youcef Ould Bonyssaad.  
Paris-XX<sup>e</sup>, Gadio (Vve).  
Saint-Étienne, Mazodier (Mme).  
Saint-Ouen, Lefevre Marcel.  
Saint-Maur, Bardin André.  
Taza, Taza, mort suspecte d'un indigène.

(5 mai 1935.)

## MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

COMMANDANT LOUIS MUYARD. *Militarisme et fascisme*. Introduction de Marceau Pivert (aux Éditions de l'Homme Réel, 1 fr. 50). — Question d'actualité, très clairement exposée. L'auteur montre tous les méfaits du militarisme dans le passé et le présent, et ceux dont il menace notre avenir ; il expose en particulier l'évolution du militarisme prussien au nazisme hitlérien, comment le fascisme italien aboutit au militarisme intégral et à la guerre. Les ligueurs liront avec profit l'histoire du militarisme français depuis l'avènement de notre III<sup>e</sup> République. Excellente brochure de propagande. — S. de P.

J. TCHERNOFF : *Dans le creuset des civilisations* (Rieder, 12 fr.). — Autobiographie, qui nous montre la situation des juifs en Russie, sous le régime tsariste. L'auteur, avant de venir en France pour y faire ses études et acquérir une nouvelle patrie, a vécu directement et connu les persécution politiques. Son récit, sobre et pourtant coloré, est toujours instructif et souvent émouvant. — R. P.

Je tiens à joindre mon témoignage à celui de notre ami R. P., à recommander le livre de M. Tchernoff comme l'un des plus passionnants par les révélations qu'il apporte sur certains milieux juifs dans la Russie d'autrefois, et à rendre hommage à la noble activité de M. Tchernoff, dont les travaux juridiques et historiques font honneur à la science française. — E. K.

Un poste **MODÈLE**  
**POLER** **T 15 OC**  
5 LAMPES  
3 GAMMES  
D'ONDE

S'achète à

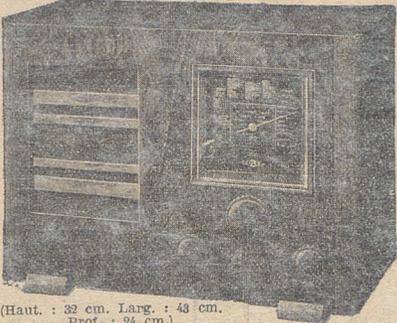
**RADIO** 16 à 50 m. - 190 à 600 m.  
**NORD** 1.000 à 2.000 m.  
**EST**

**Prix : 1.090 frs**

(Haut. : 32 cm. Larg. : 43 cm.  
Prof. : 24 cm.)

**REMISE 30 % AUX LIGUEURS**

**106, Boulevard Magenta — PARIS (10<sup>e</sup>)**  
Tél. : **NORD 43-10** Métro : **GARES du NORD et EST**



### OU PASSER VOS VACANCES

**MENTON.** — « Les Sapins », dans un des plus beaux coins du monde, à 500 m. de la plage. Verger, potager, fleurs, pinède, 28 fr. p. j. taxes incluses.

**NICE** Hôtel du Midi, 100 m. gare P.-L.-M., pl. centre, tout conf., meil. accueil. Chamb. dep. 12 francs, pens. compl. facult. depuis 28 francs.

**NICE.** — Pension « La Malouine », 62, Bd Carnot. Tout confort, cuisine soignée. Jardin vue sur mer. Prix réduits. Arrangements pour famille.

**VILLEFRANCHE.** gd hôtel Ker Maria. Corf. jardin, plage.

### Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11<sup>e</sup>)

Téléphone : Roquette 10-04

**50 % moins cher**

FAUTEUILS CUIR PATINÉ

**GRAND CONFORT**

Formes nouvelles  
depuis . . . . . **175 fr.**

Conditions spéciales aux Lagueurs

EXPOSITION UNIQUE

**200 MODÈLES**

La plus importante fabrique spécialisée  
dans la fabrication du siège de cuir  
**ATELIERS ET EXPOSITIONS**  
42, rue Chanzy - Téléphone : Roquette 10-04

**Catalogue**  
**L 3 franco**

Pour propager notre idéal,  
la troupe d'élite du **Théâtre Humanitaire**  
offre son programme **laïque, pacifiste et**  
**social.** Spectacles de tous prix.

Ecrire à Sedillot, 24, rue La Bruyère,  
Paris (9<sup>e</sup>). Tél. : Tri 78-74.

CARILLON HENRI II du moderne depuis **275<sup>fr</sup>**

CHRONOMETRE DECLAME depuis **110<sup>fr</sup>**

**BIJOUTERIE**  
**HORLOGERIE**  
**JOAILLERIE**  
**ORFÈVRERIE**

**Chéo**  
Maison de confiance fondée en 1874  
**150, B<sup>e</sup> Magenta - PARIS**  
TRUDAINE OS-08

**GRAND CHOIX DE**  
**BIJOUX et DIAMANTS**  
**D'OCCASION**

Achat et échange  
de tous bijoux

Achetez chez **Chéo**  
pour avoir  
certains beaux

**DIAMANTS**  
PRIX INCOMPARABLES  
A QUALITÉ ÉGALE

MÉNAGÈRE  
méteil blanc  
Argent 12 gr.  
depuis **215<sup>fr</sup>**  
avec 6012

**CATALOGUE GRATUIT**



### UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Paris). Abonnez-vous : 1 en 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau G.P. N° 6, fg. Montmartre, Paris

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.



Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nlle)  
48, rue du Croissant, Paris-9<sup>e</sup>